

## Assurance et gestion de patrimoine

### CATEGORIE : C

#### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Gestion des actifs et du patrimoine**  
■ **Gestion des contrats et prestations**

Code(s) NAF : **64.99Z**, **65.12Z**, **64.19Z**, **64.11Z**, **64.20Z**

Code(s) NSF : **313**

Code(s) ROME : **C1103**, **C1105**, **C1110**, **C1102**

Formacode : **41036**

Date de création de la certification : **01/01/2017**

Mots clés : **TRANSMISSION**, **FISCALITE**, **PATRIMOINE**,  
**INVESTISSEMENT**

#### Identification

Identifiant : **2993**

Version du : **13/06/2018**

#### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Accord de branche relatif à la gestion des emplois et des compétences et à la formation professionnelle toute au long de la vie dans les sociétés d'assurance \(GPEC\)](#)

Non formalisé :

- [OEMA Baromètres et évolution des métiers](#)

#### Descriptif

##### Objectifs de l'habilitation/certification

**Cette certification aborde la thématique de la gestion du patrimoine**

**L'objectif de cette certification est de :**

- Cerner les marchés et les différents intervenants de la gestion de patrimoine
- Maîtriser les étapes et les techniques d'élaboration d'un bilan patrimonial
- Déterminer les objectifs patrimoniaux des clients
- Préconiser une solution patrimoniale adaptée, des solutions assurantielles pérennes

##### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Titre : - Assurance et gestion de patrimoine, - Conseiller en assurance épargne

##### Descriptif général des compétences constituant la certification

Analyser la situation personnelle et professionnelle du client particulier, afin de le conseiller sur son patrimoine et ses assurances, en fonction de ses besoins et de ses objectifs.

Etablir un diagnostic patrimonial juridique fiscal économique et budgétaire du client, en identifiant des pistes d'amélioration.

Préconiser des solutions d'optimisation patrimoniale et d'assurances, correspondant aux pistes identifiées.

Formaliser un bilan patrimonial comportant l'analyse de l'existant, le diagnostic avec les pistes d'optimisation, et les préconisations de solutions patrimoniales et assurantielles (assurance vie, retraite, prévoyance décès et dommages corporels).

#### Public visé par la certification

Tous publics

Conseiller et informer le client sur des produits d'assurances dans le respect des contraintes réglementaires.

## Modalités générales

La certification est proposée en inter-entreprises ou en intra-entreprises selon des modalités de formation présentielle et à distance.

La formation est dispensée dans 8 modules d'une durée totale de 70 heures :

Module 1 : Méthodologie et étude de cas patrimonial

Module 2 : Fiscalité du patrimoine

Module 3 : Droit des personnes et de la famille

Module 4 : Les valeurs mobilières

Module 5 : Techniques de négociation en gestion de patrimoine

Module 6 : Protection sociale et assurance vie

Module 7 : Fiscalité du chef d'entreprise et transmission d'entreprise

Module 8 : Éthique de la gestion de patrimoine et devoir de conseil

## Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

Faire reconnaître par une certification ses compétences dans un domaine à forte spécificité.

Accroître son employabilité dans un contexte réglementaire contraignant, évolutif et à forte expertise.

Développer son efficacité professionnelle.

Maîtriser l'ensemble des normes, règles, techniques permettant d'être acteur dans les processus d'analyse du risque, de proposition de solutions adaptées en termes de gestion de patrimoine.

### Pour l'entité utilisatrice

Développer les compétences en techniques, conseils, analyse et recherche de solutions assurantielles des salariés.

Permettre aux entités de faire face à la maîtrise de phénomènes complexes à fort impact sur la qualité et la rentabilité des portefeuilles d'affaires.

Renforcer une approche clients personnalisée permettant un maintien des affaires existantes, même après sinistres.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Une expérience dans le domaine de l'assurance ou en finance.

### Compétences évaluées

Exploiter les informations juridiques, fiscales, économiques et budgétaires, pour analyser la situation du client.

Identifier les objectifs et les besoins du client.

Effectuer un diagnostic en identifiant des pistes d'amélioration.

Sélectionner et conseiller des solutions patrimoniales pertinentes, à partir de l'évaluation des besoins et des objectifs du client.

Présenter un bilan patrimonial comportant un état des lieux, un diagnostic et des préconisations sur des solutions patrimoniales et d'assurances (assurance vie, retraite, prévoyance décès et dommages corporels).

Justifier les solutions proposées.

### Centre(s) de passage/certification

- IFPASS PUTEAUX/  
LYON/MARSEILLE/STRASBOURG/BORDEAUX

Appliquer la réglementation sur la distribution, propre aux contrats d'assurance vie, retraite, prévoyance et de complémentaire santé.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Aucun

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** oui

Étendue de la certification partielle :  
1 ou plusieurs modules

Durée de validité des composantes acquises :  
permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :  
permanente

Matérialisation officielle de la certification :  
Remise d'un certificat IFPASS signé par le Directeur Général

## Plus d'informations

### *Statistiques*

11 salariés en formation continue certifiés depuis 2016.

160 alternants certifiés depuis 2015 soit 53 par an.

### *Autres sources d'information*

<https://www.ifpass.fr/certificat-assurance-et-gestion-de-patrimoine>

[informations@ifpass.fr](mailto:informations@ifpass.fr) / [lyon@ifpass.fr](mailto:lyon@ifpass.fr) / [marseille@ifpass.fr](mailto:marseille@ifpass.fr) / [strasbourg@ifpass.fr](mailto:strasbourg@ifpass.fr) / [bordeaux@ifpass.fr](mailto:bordeaux@ifpass.fr)